

Rapport de la Commission de Gestion concernant le rapport de Gestion 2021 de la Municipalité

Gland, le 06 juin 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée des membres :

- Patrick Messmer, président
- Léonie Wahlen, rapporteur
- Pierre Joye
- Timothée Haesslein
- Moritz de Hadeln
- Yvan Gremion
- Bernard Kaeslin

S'est réunie en présentiel le 04 avril, les 11 et 30 mai dans sa quasi-totalité.

INTRODUCTION

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu par écrit à nos nombreuses questions. La rédaction du document a été compliqué au vu du timing. En cette année 2021 marquée par le Covid, l'Administration a encore dû s'adapter à la situation, aux contraintes imposées et s'ajuster aux changements de législature.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

OFFICE DE LA COMMUNICATION:

L'office de la communication a travaillé sur le changement de législature, notamment sur la réalisation du bilan 2016-2021, sur le nouveau programme 2021-2026.

Un nouveau site internet dédié la démarche Smart City doit voir le jour en 2022 avec une mise en place d'un sondage afin de récolter les avis des internautes de façon spontanée. On peut constater, que sur le site internet de la Ville de Gland, les gens passent en moyenne plus de temps sur une page pour une diminution du nombre de visite. On peut imaginer que c'est en partie grâce aux réseaux sociaux qui ont pris de l'ampleur et ont été bien géré, cependant la Commission remarque que certaines améliorations pratiques seraient les bienvenues sur le site actuel.

Les sept pages dans le Page Hebdo la Côte ont abordés certains thèmes comme les fonds de soutien covid, les nouvelles subventions pour l'environnement, le développement durable, la transition de la nouvelle législature, le passeport Glandois, le marché ou encore le Pop-Up Shop pour une valeur de 50'000.- au lieu de 6 pages habituelles pour un montant de CHF 43'200.-.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES:

Enquête de satisfaction :

En 2020 l'Administration a récolté les données d'une enquête de satisfaction menée à l'interne.¹ Cette dernière a connu un excellent retour de 86,5 % des employés, cependant il sera important à l'avenir de mieux impliquer le personnel auxiliaire. Cette étude est intéressante, on peut observer qu'on est plutôt dans des scores élevés en comparaison à d'autres administrations/institutions comme pour l'épanouissement au travail ou équité dans la gestion des conflits. Néanmoins il y a certains points à améliorer comme la circulation des informations inter-services, l'échelle des salaires, la flexibilité des horaires et surtout la possibilité d'évolution. Une séance dédiée au plan d'action a été organisée début 2021 afin de renforcer les points forts et travailler sur les points faibles. L'enquête a permis d'affiner les résultats par Service ce qui a donné l'occasion à un échange plus personnalisé quant au propre vécu des collaborateurs au sein de leur Service respectif. Ainsi, les Chefs de Service ont pu recueillir des témoignages en direct et ont pu partager leur vision du Service et leur interprétation des résultats.

Un plan d'action pour l'ensemble de l'Administration communale a également été établi. Les 4 sujets qui figuraient dans les « points à travailler » ont été repris et les mesures d'amélioration, suggérées par l'Administration, sont décrites. Depuis, plusieurs actions ont été concrétisées ou sont en cours de finalisation. La commission regrette qu'il ne leur ait pas été communiqué plus de précision sur ces actions et mesures d'améliorations malgré les deux séries de questions.

Covid - 19:

Il est important de souligner l'excellent travail qui a été effectué afin d'ouvrir le centre de vaccination temporaire dans l'ancien bâtiment du WWF en décembre 2021, cela a permis d'atteindre 4'000 doses de vaccins par jour.

OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE:

Labellisée Cité de l'Energie pour la première fois en 2013, La ville de Gland doit se soumettre à un réaudit tous les quatre ans. En 2021, les résultats intermédiaires permettent l'obtention du label Cité de l'Energie Gold, cette année la ville devrait ainsi rejoindre les 70 villes suisses à posséder cette distinction Européenne après un audit spécifique.

« Le label Cité de l'Energie Gold récompense les villes mettant en œuvre plus de 75 % de 56 mesures reparties en six domaines du catalogue Cité de l'Energie. Lors du dernier ré-audit, en 2017, 67.6 % des mesures étaient mises en œuvre. En 2021, alors que le second processus de ré-audit se déroulait, il est apparu que les scores permettaient visiblement d'accéder à la distinction GOLD. Les résultats 2022 ne sont pas encore finaux : l'audit est en cours et les chiffres finaux seront disponibles en août, à la fin de la procédure d'audit. Dans l'état, les résultats de tous les domaines permettent l'obtention du Label GOLD, à l'exception du domaine 2 - Bâtiments de la collectivité et installations (72,9%). Celui-ci montre cependant l'une des plus grandes progressions depuis le dernier audit (+20.3 %). Dans ce domaine, parmi les mesures les moins performantes, nous pouvons citer l'éclairage public (40 % de mise en œuvre), les énergies renouvelables pour la chaleur (53 %), l'efficacité énergétique pour la chaleur (57 %), l'efficacité énergétique pour l'électricité (60 %) et les constructions et rénovations exemplaires (60 %). »

SERVICE DE LA POPULATION

Comme d'autres chapitres du rapport de la Municipalité 2021, celui-ci souligne les difficultés d'organisation provoquée par la pandémie du COVID. Malgré des absences pour maladie et les restrictions sanitaires le Service de la population a été en mesure d'assurer un minimum de ses services sans interruption.

Le chapitre "Service de la population" contient d'intéressantes statistiques, toutefois moins généreuses que certains rapports précédents. Il y manque, par exemple, le nombre de naissances ou de décès, la proportion de femmes et d'hommes et surtout l'âge moyen de notre population alors que l'accent est surtout donné à des données économiques et financières. La population était en 2021 de 13'455 contre 13'374 en 2019 et de 11'867 en 2012, soit pratiquement 1'600 habitants de plus sur une

¹ L'enquête mentionnée se trouve en annexe de ce Rapport de Gestion.

période de 10 ans. Toutefois le nombre d'habitants va sans doute fortement augmenter après l'inauguration des bâtiments de la PA La Crétaux.

Sont également absent du rapport de la Municipalité les détails concernant les délits ou l'usage de stupéfiant aujourd'hui géré par l'office cantonal des statistiques ou les logiciels de la gendarmerie. Comme régulièrement une partie de la population se préoccupe de sa sécurité, il aurait été utile de connaître l'avis de la Municipalité sur ce sujet, faute d'en connaître les détails.

La Commission de gestion c'est également préoccupé du nombre de place de stationnement réservé aux invalides. Depuis la modification du règlement sur l'usage de la carte de stationnement cantonale pour invalides, toutes les places de stationnements sur la voie publique peuvent être utilisées. Toutefois peu de places de stationnement n'ont été élargies pour permettre un meilleur accès, tel celui des places indiquées spécifiquement comme réservés en priorité pour "handicapés", à l'exception des sites abritant des bâtiments communaux. Si certains aménagements pour handicapés ou malvoyants ont été faits suite au postulat du 28 avril 2016 (postulat sur l'aménagement des trottoirs selon les normes SN 640 24L et SN 521 500) des améliorations restent à faire, notamment l'installation de systèmes signalétiques pour malvoyants sur les axes les plus fréquentés (Loi Lhand) ou l'amélioration du marquage des pistes pour piétons et cyclistes. Il est regrettable que ces sujets ne soient pas abordés dans le rapport de la Municipalité de 2021.

Concernant les retards de réaménagement du TUG, la Municipalité nous répond : "La première phase de la refonte et de la modernisation du TUG consistait en une étude préalable nécessaire. La deuxième phase constitue l'étude à proprement dite. Pour démarrer l'étude, un appel d'offres a été élaboré selon la procédure dite « de gré à gré ». L'entreprise ayant remporté l'appel d'offres est le bureau d'ingénieurs en mobilité Traject SA. L'étude a démarré avec l'élaboration d'un sondage citoyen à l'attention de tous les ménages Glandois qui se déroulera jusqu'à la mi-juin environ. Le bureau Traject SA s'attellera ensuite à la rédaction de l'analyse et des diverses propositions. De manière générale, le projet s'est décalé d'environ 1 trimestre. La révision des emplacements des arrêts de bus fait partie de l'étude de refonte et de modernisation du TUG en cours. Les arrêts seront déterminés en fonction de la desserte. »

SERVICE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

Ce service a apporté un soutien aux entreprises de la Ville de Gland de diverses manières :

- Take away au marché à Gland
- Noël Durable
- Économie circulaire : 2ème Edition du Prix Nouvelle Économie
- Forum Nouvelle économie
- Différents Partenariats : Pop-Up shop, Swiss Triple Impact, Exposition d'artisans et Solution circulaire
- Passeport Glandois

Pour son rapport de gestion, la COGES s'est particulièrement intéressée au passeport Glandois et à ses impacts sur les entreprises participantes.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS A RETENIR:

La participation au Passeport Glandois a été gratuite pour les entreprises de la ville. Les deux éditions ont été financées avec le Fonds de Soutien Covid.

REPARTITION DES COÛTS DU PASSEPORT GLANDOIS:

	Nombre Exemplaires	Coût Total	# participants bon	Coût par Exemplaire	Coût par participant
<u>Printemps</u>	6500	10759.25	94	1.66	114.46
<u>Automne</u>	7500	12805.55	78	1.71	164.17
TOTAL /	14000	23564.8	172	1.68	137.00
moyenne					

L'augmentation du tirage à 7'500 carnets a permis d'offrir des exemplaires également aux employés de grandes entreprises et des entreprises participants à l'opération.

IMPACT SUR LES ENTREPRISES:

Une étude de satisfaction a été effectuée afin d'évaluer l'impact du Passeport Glandois. Vu la diversité des offres proposées, les différents types d'entreprises et les retours non exhaustif des participants, il a été difficile de chiffrer l'impact financier direct.

Cependant quelques exemples et chiffres confirment la bonne réussite de cette opération :

- Nombre de client variant entre zéro et 140.
- Un commerce a encaissé 131 bons pour environ 7000.-
- Un restaurant a attiré une cinquantaine de clients
- Les salons de coiffure et de beauté ont vu arriver entre 10 et 20 porteurs de bon

Même si l'impact sur le chiffre d'affaires n'a pas été toujours observé, les commerçants ont apprécié d'avoir une plus grande visibilité dans la région. Dans le même esprit, les clients finaux soulignent la découverte d'entreprises moins connues ou nouvelle dans la ville.

Dans le cadre de la préparation du Passeport Glandois, plusieurs participants ont pu profiter de l'accompagnement de la collaboratrice à la Promotion économique qui offrait des conseils en marketing afin d'affiner le positionnement et de maximiser l'efficacité des offres. La démarche était novatrice pour certains commerçants, pas toujours à l'aise avec les outils de communication digitale.

L'exécution du Passeport Glandois a représenté une opportunité propice à la prise de contact avec des entreprises qui n'étaient pas forcément au courant des prestations offertes par le Service des finances et de l'économie. De ce fait quatre entreprises ont accepté de contribuer financièrement au Forum Nouvelle Économie, organisé tout juste après le lancement de la deuxième édition du Passeport.

Pour information Une réflexion est en cours en ce qui concerne la continuité du projet et de son format

L'USLG:

L'année 2021 a été importante pour L'USLG (Union des sociétés locales de Gland) L'association a procédé à la mise en œuvre de sa qualité de **société faîtière des sociétés locales de la Ville de Gland** conformément à ses statuts votés le 20 avril 2018 et à la convention qui la lie à la Ville. Le 24 novembre 2021, une assemblée extraordinaire a permis de confirmer cette orientation en présence de représentants des nouveaux membres de l'association. Ses organes constitutifs ont été renouvelés à cette occasion.

Cependant on a pu remarquer la difficulté de trouver des personnes qui s'engagent pour organiser cette association. Il est déjà difficile pour les sociétés elle-même de trouver des personnes pour leur comité et il est donc encore plus difficile d'en trouver pour la société faitière. De plus comme les objectifs et projets ne sont pas très clairs, les sociétés membres ont de la peine à comprendre pourquoi ils devraient payer pour obtenir des services qui existent déjà ou dont ils n'ont pas besoin (répertoire et informations des sociétés sur internet.).

La Ville de Gland n'octroie pas de subvention aux clubs ou associations sportives de Gland. Cependant, les clubs et associations qui font partie de l'USLG ont un accès gratuit aux différentes installations sportives (salle de gym, piscine, terrain de foot ou de rugby). Depuis 2013 (archivage numérique) 4 préavis ont concerné des investissements sur le site d'En Bord. Il faudrait peut-être permettre à la nouvelle USLG de fonctionner comme une interface avec la ville afin de récolter plus souvent les souhaits ou préoccupation de l'ensemble des sociétés établis à Gland.

SERVICE DU BÂTIMENT ET DE L'URBANISME

La commission de gestion a déjà rédigé un rapport détaillé sur le "Service du Bâtiment et de l'Urbanisme", rapport qui fut présenté au Conseil communal le 17 février 2022.

POLICE DES CONSTRUCTIONS:

Le nombre de permis de construire est stable, les autorisations Municipales augmentent de 28% dont

le remplacement 10 chauffages à énergie fossile par des pompes à chaleur.

Les grandes quantités d'eau et d'énergie consommée par les nombreuses piscines construites impactent négativement les indicateurs suivis pour le programme Cité de l'Energie. Cependant elles ne mettent pas en question l'obtention du label Gold.

BÂTIMENTS COMMUNAUX:

Collège de Grand-Champ, pour donner suite à la rupture d'une soudure sur une canalisation, un parquet a été remplacé.

Complexe communal de Montoly, installation de plusieurs alimentations pour véhicules électriques. Stand de tir, remplacement des installations de contrôle de tir et travaux préparatoires pour les récupérateurs de balles.

Le déploiement du WIFI et des affichages numériques frontaux dans les collèges entre dans sa dernière phase.

Après dix ans de travaux de rénovation et d'agrandissement le collège des Perrets est un site moderne, paré pour les prochaines années.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE:

La baisse de consommation constatée entre 2020 et 2021 est partiellement due aux mesures COVID mais également aux premiers effets de la rénovation des Perrets.

L'autoconsommation de l'énergie produite par les nouvelles centrales photovoltaïques permet d'atténuer la constante augmentation des prix du marché.

Le remplacement des chaufferies à énergie fossile par des raccordements au CAD dont 2 des 3 chaufferies sont actuellement alimentées par de la biomasse, permet de diminuer fortement les émissions de CO2. Les plaquettes proviennent des forêts de l'AGFORS et les pellets respectent le label ENplus A1. La centrale de Cité-Ouest fonctionne aux énergies fossiles. Dans un proche avenir elle pourrait être remplacée par la géothermie. Le raccordement du collège de Grand-Champ au CAD à permit une forte diminution de la consommation de gaz. Le chauffage électrique va drastiquement diminuer après la démolition de l'ancienne chapelle catholique.

En plus des possibilités de réglage fin en fonction des besoins, le projet pilote de monitoring énergétique des bâtiments a permis de mettre en évidence des dysfonctionnements et de les corriger. Il sera étendu à d'autres bâtiments.

URBANISME:

La révision complète du plan d'affectation communal et de son règlement a débutée par le préavis 45/2013. Puis elle a été mise en attente jusqu'en 2020 en raison de la modification des planifications supérieures, LAT et LATC. Les échanges se poursuivent lentement avec le canton afin de répondre aux nouvelles exigences des planifications supérieures. Dans l'attente de cette vision globale de l'avenir urbanistique de notre commune, nous sommes contraints de traiter les nombreux PA et PPA avec une vision sectorielle.

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ce service a fait l'objet d'un rapport détaillé lors du Conseil communal du 16 février 2021.

ECLAIRAGE PUBLIC:

Les travaux d'assainissement du réseau d'éclairage public (préavis n°14/2017), remplacement des socles, mâts et luminaires se sont terminés en juin 2021. Il y a 214 Ypsilon dans le secteur Nord et Sud de la gare qui ont été remplacé. L'ensemble de ces équipements sont gérés par un système de télégestion cela a permis sur l'année 2021, de diminuer la consommation de pratiquement 12 % par rapport à 2020. Rapporté à la moyenne quotidienne de consommation (KWh/jour) la consommation est passée de 1590 kWh/jour en 2019 avant le début des travaux à 1245 kWh/jour en 2021. Les travaux s'étant terminés en juin 2021, l'impact sur une année complète pourra être analysé fin 2022. Pour la gestion de l'éclairage, il n'y a encore aucun bénéfice perceptible. L'équipement étant neuf, les

interventions de maintenance restent importantes sur le solde du réseau qui est vieillissant. Dans le futur, il permettra de mieux gérer les interventions d'urgence avec le système d'alarme de disfonctionnement des LED's.

GESTION DE DECHETS:

Il y a ci-dessous le tableau des coûts annuels des déchets recyclés par habitants en 2021 :

	2017	2018	2019	2020	2021
I+ tayes d'élimination) des déchets recyclés nar		,-	,-	50.4 frs/hab.	39.61 frs/hab.

Il y a une importante diminution du coût par habitant grâce aux rétributions des matières premières (principalement le papier-carton et les métaux) dont le cours est devenu plus favorable avec la reprise économique post-Covid.

Nous pouvons constater que le taux de recyclage des déchets de la ville de Gland, 69,27%, est plus élevé que le taux cantonal qui est de 58,8%

Actuellement environ un tiers des déchets compostables (288 t sur 826 t en 2021) collectés à la déchèterie sont compostés sur place. Il n'y a pas de surface suffisante pour réaliser des andains supplémentaires pour augmenter notre capacité sur le site de la déchèterie. Par conséquent, le solde est évacué à l'installation de compostage agréée le plus proche de Gland, soit la compostière BGS Compost SA à Givrins. Les coûts d'élimination et de transport des déchets organiques se montent à 90.-/t pour les herbes et branches mélangées et à 63.-/t pour les gazons.

La Commission de Gestion regrette que la nouvelle déchetterie n'ait pas été augmentée en fonction l'accroissement de la population.

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'Enfance et de la Jeunesse répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leur mission socioéducative.

OFFICE DE L'ENFANCE :

La pause déj':

La pause déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire pour les repas de midi. Ces repas sont cuisinés par la société Eldora sous le contrôle d'une diététicienne et sont établis selon des critères de la SSN (Société Suisse de Nutrition). Les repas sont élaborés avec des produits majoritairement suisses, des produits labélisés « Fait Maison ». Un document d'échange entre les structures livrées et la cuisine de production est mis en place afin d'avoir un retour sur les prestations servies.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Gestion des quarantaines :

Afin que les élèves du primaire comme du secondaire puissent continuer leur formation lors d'une quarantaine à la maison, le canton à mis en place un logiciel de gestion nommé « Teamup ». Le contenu figurant dans ce logiciel a été régulièrement mis à jour par les enseignants (tâches autonomes correspondant aux activités menées en classe ...) ce qui permettait aux élèves de pouvoir le consulter à la maison afin d'effectuer leur travail. Des ordinateurs ont été mis à disposition des familles qui en avaient besoin pendant ces quarantaines.

PREVENTION SUR LES GOÛTERS:

Avant la pandémie, le projet des « bonnes récrés » était mis en place par l'équipe de promotion de la santé, en début d'année scolaire afin de promouvoir des goûters sains et de prévenir le risque de collations trop riches en sucres ou en graisses. L'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) permet de réunir différents experts des projets et programmes conduits le plus souvent en partenariat avec les établissements scolaires et les milieux associatifs.

Son but est d'améliorer la cohérence et la pertinence des activités de santé scolaire, sur le terrain d'une part, et en termes de programmation et de formation des intervenants d'autre part, par différentes missions (expertise en santé communautaire en milieu scolaire, élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes prioritaires, coordination, encadrement et supervision des membres des équipes PSPS, octroi de services et subventions aux établissements scolaires, etc.).

Dans chaque établissement, une équipe de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) travaille avec les élèves et les adultes pour contribuer au bien-être de l'enfant et de l'adolescent à l'école, afin de favoriser ses apprentissages scolaires et sociaux. L'équipe PSPS au sein de l'établissement est composée d'un délégué PSPS, d'un médiateur, de l'infirmier scolaire, du médecin scolaire. Ils sont des personnes ressources dans ce domaine comme d'autres professionnels tel que le psychologue scolaire.

L'Unité PSPS encourage et soutient la mise en œuvre de projets PSPS dans les écoles. Le projet PSPS est destiné aux élèves et doit :

- S'appuyer sur la réflexion d'une équipe PSPS;
- Être issu d'une analyse de besoins des élèves ;
- Promouvoir la participation des acteurs de l'école;
- Induire des effets bénéfiques durables et observables au sein de l'établissement (indicateurs) ;
- Assurer une préparation et un suivi avec les élèves lors de prestations par un intervenant externe (« avant-pendant-après ») ;
- Respecter les prérequis administratifs.

Les établissements sont particulièrement encouragés à développer des projets sur certaines thématiques telles que :

- La promotion de la diversité/prévention des discriminations ;
- La prévention des dépendances (consommations de substances et volet « écran »);
- La santé mentale ;
- L'activité physique et l'alimentation équilibrée (programme prioritaire PAPAE).

L'ensemble de ces thématiques ne pouvant être abordées simultanément au cours d'une même année scolaire, elles sont traitées à tour de rôle (tournus) au fil des années.

Lors des joutes sportives, l'équipe de promotion de la santé prévoit également le goûter proposé à l'ensemble des élèves lors de cette rencontre sportive.

Pour les écoles secondaires, une vente de produits est mise en place par Eldora durant les récréations du matin. La composition de l'offre proposées a été choisie par le Directeur, en accord avec le Conseil des délégués des élèves : pas trop gras, pas trop de chocolat, pommes, pas de boisson gazeuse, ...

GESTION DES DECHETS DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRE:

Afin de pouvoir sensibiliser les élèves aux problèmes des déchets, ils ramassent chaque jour les déchets qui se trouvent dans les différents préaux. Ce ramassage se fait par tournus des classes chaque semaine, au moyen de pinces manuelles (une pince par élève) stockées en salle des maîtres. Pour le reste des déchets cela relève plus globalement de la commune et du service de conciergerie qui met à disposition diverses poubelles pour trier les déchets (PET, verre, etc) à l'entrée des bâtiment scolaires. Dans les classes, 2 types de poubelle sont proposées. L'une pour tous les déchets et l'autre pour le papier qui est collecté à part. Dans les classes de cuisines, le service de conciergerie a placé aussi des centres de tri pour le verre, le plastique, le métal et les déchets verts.

INITIATION MUSICALE AUX ELEVES:

L'Établissement primaire a une chorale pour les élèves de 3 à 6P et selon les années, des ateliers facultatifs de musique avec percussions hors temps scolaire. L'Établissement secondaire a quant à lui proposé en 2020 un cours facultatif de chant qui n'a pas eu le succès espéré (2 inscrits). Le Covid ayant par ailleurs empêché le cours de se donner, le Directeur n'a pas réitéré l'expérience mais proposera dès la rentrée 2022 un cours facultatif « petit chœur ».

SERVICE DE LA CULTURE

Comme expliqué dans le Rapport de la Municipalité, la saison 2020-2021 (allant de septembre 2020 à

juin 2021) a encore été largement rythmée par les fermetures et restrictions ordonnées par le Conseil fédéral. En termes de fréquentation, la saison 2020-2021 a malgré tout pu accueillir 1'699 spectateurs et 1'606 élèves en représentations scolaires. Les deux concerts diffusés en streaming ont été vus 1'488 fois. Pour la saison 2020-2021 on comptait 201 abonnés au Théâtre de Grand-Champ. La Municipalité a décidé, dès le printemps 2020, de maintenir les subventions, comme d'honorer les engagements contractés, même en cas d'annulation, se calant en cela sur les décisions fédérales et cantonales. Selon les situations individuelles, des compensations ont été versées, complétant une partie du cachet couvert par l'obtention de RHT de certaines compagnies. Les compagnies ou structures qui ont été concernées sont le Sinfonietta de Lausanne, Jean-Sélim Abdelmoula, The Divine Company, la Cie Frakt, le Théâtre l'Articule, la Cie Push up, le Théâtre des Osses. La Commission de Gestion est surprise par le choix arbitraire des bénéficiaires de ses subventions et regrette quelque peu l'inégalité des traitements entres les différentes troupes.

Lors de la fête de la danse organisée avec la Ville de Rolle les restrictions sanitaires limitant les jauges à 15 personnes maximum pour les cours de danse et 50 personnes maximum pour les spectacles. C'était une fête plus légère qui a été élaborée en termes de programme, il y cependant eu une diffusion en streaming des cours de danse. La fréquentation a donc été limitée. Sept cours de danse ont été proposés en présentiel avec environ 85 personnes et plus de 200 lors en streaming. Trois spectacles ont été présentés avec un total de 119 spectateurs. Il y a eu un spectacle organisé avec 154 élèves.

Les grandes boîtes à livres situées place blanche et Pépinière/Place du jeu du Temple ont coûté 19'870.- chacune. Ces montants ont été inclus dans les préavis y relatifs. La Commission trouve qu'elles sont certes jolies, cependant ce prix semble relativement élevé pour des constructions qui devront subir les intempéries et être pérennes.

VOEUX DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion :

- Souhaite être informée des futurs mesures prises à la suite de l'étude collaborateurs 2020.
- Sollicite la Municipalité afin qu'elle étudie la possibilité d'étendre l'opération du passeport Glandois à la région de Nyon.
- Demande à la Municipalité de rendre les cours de musique extra-scolaires plus accessibles (comme les sports facs) afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de développer des compétences musicales.
- Incite la Municipalité à ce que la consommation d'énergie fossile du CAD tende le plus rapidement possible vers zéro.
- Encourage la Municipalité à solliciter le canton afin de terminer dès que possible la révision du plan d'affectation communal.
- Souhaite à l'avenir recevoir davantage d'information statistique démographique, notamment sur le nombre de naissance et décès, le pourcentage femme/homme et l'âge moyen de notre population. Il aurait en outre été justifié de connaître le nombre de décès directement liés à la pandémie du COVID dans notre commune en 2020 et 2021.
- Désire que les discussions sur l'avenir du TUG et les détails du tracé et des arrêts des bus ne s'éternisent pas et soient limités dans le temps. La Municipalité est invitée à fixer et rendre publique une date pour finaliser ce projet et sa mise effective en pratique pour l'usage des citoyens.

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Nous relevons le bon esprit dans lequel se sont déroulés nos séances et nous renouvelons nos remerciements quant à la collaboration avec l'exécutif.

CONCLUSION

Le Conseil communal,

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité 2021
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter le Rapport de Gestion 2021 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour 2021.

Signatures des membres de la Commission

Patrick Messmer, 1 ^{er} membre
Léonie Wahlen, rapporteur
Pierre Joye
Timothée Haesslein
Yvan Gremion
Moritz de Hadeln
Bernard Keaslin